

CONGO BELGE

Pli insuffisamment affranchi

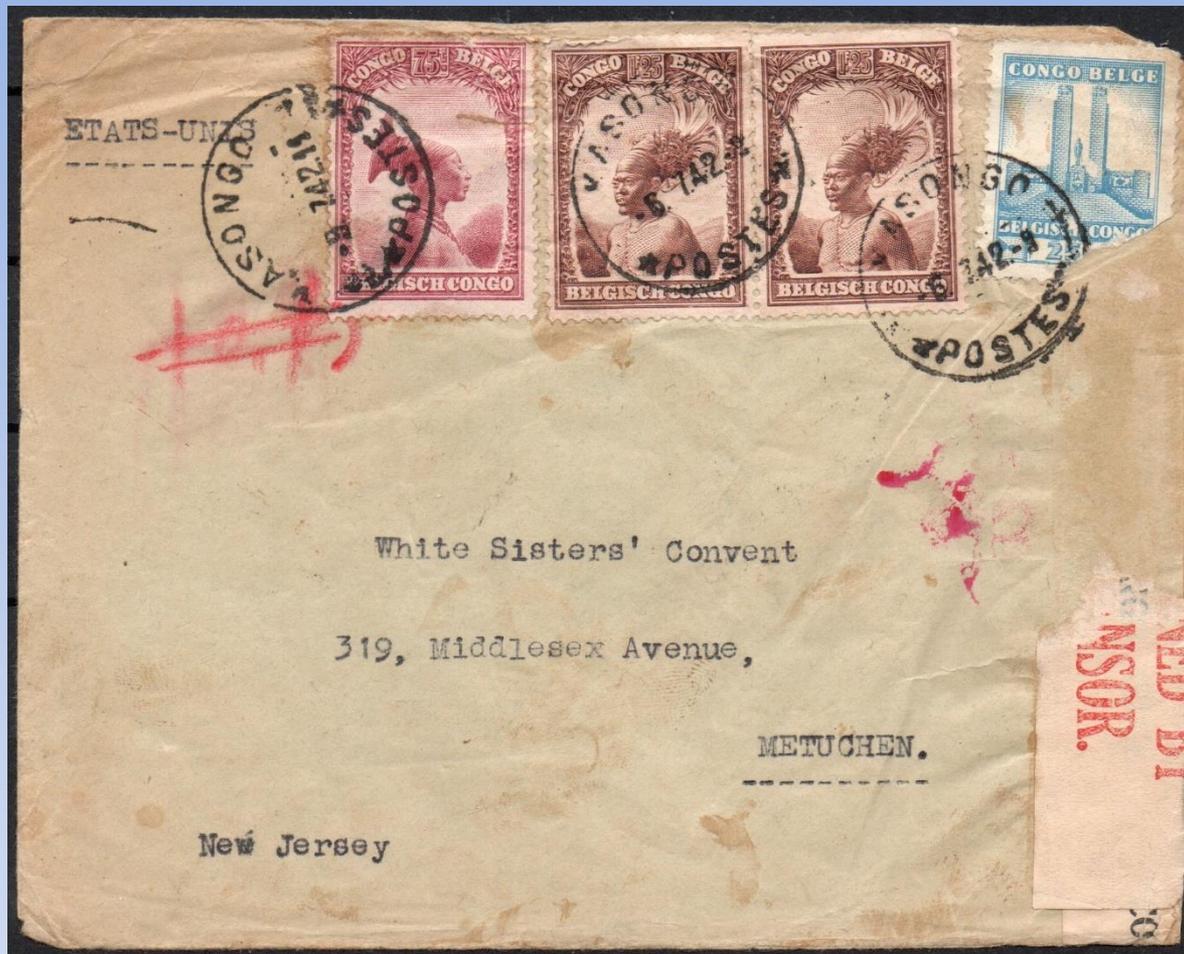
Prière de compléter

1942

Lettre expédiée de Kasongo le 6 juillet 1942 vers Metuchen / USA
via Kindu le 12 juillet et
Elisabethville le 27 juillet.

Tarif (01.01.42) : Lettre internationale = 3.50 Fr / 20 gr

Lettre affranchie initialement à 2.75 Fr ancien tarif international avant le 01.01.42



Mention au crayon rouge gras « **+0.75** » - biffé lors du rajout
Ajout d'un timbre : 75c Indigènes annulé au bureau de départ de
Kasongo le 9 juillet

(l'expéditeur a été prévenu et la lettre a attendu le complément
d'affranchissement pour éviter la taxation)

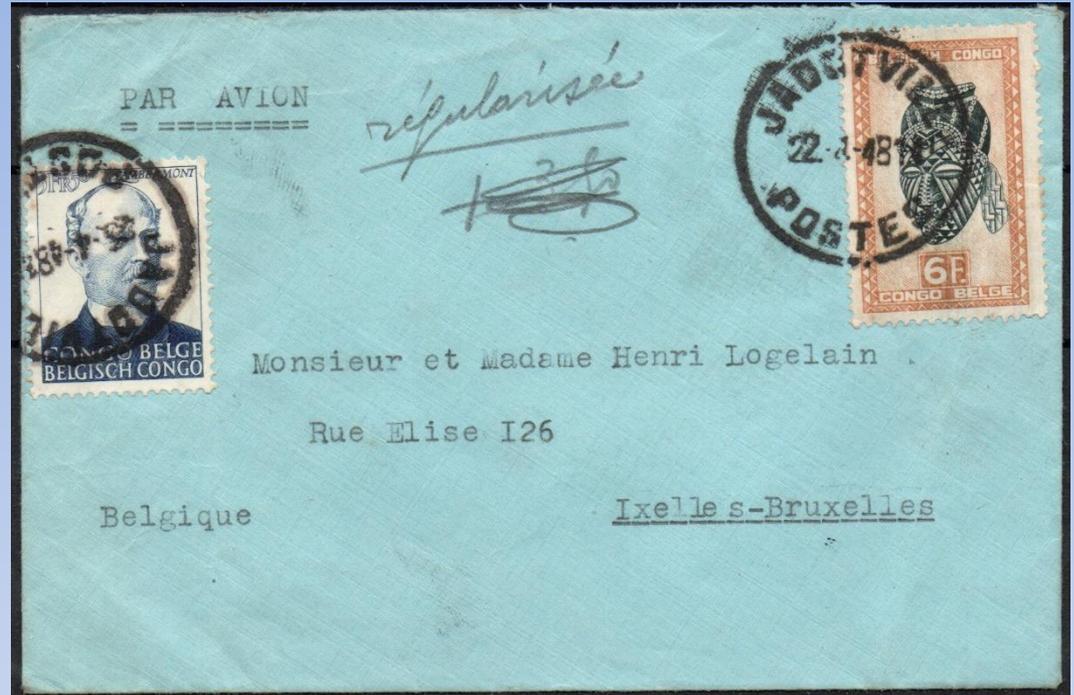
1948

Lettre expédiée par avion de
Jadotville le 22 avril 1948 vers
Bruxelles.

Tarif (07.09.44) : Lettre vers la
Belgique à 2,50 Fr / 20gr + surtaxe
aérienne (15.09.47) à 3,50 Fr / 5gr

Lettre affranchie initialement à 6
Fr mais elle pèse entre 5-10gr note
manuscrite au crayon

« + 3,50 Fr »



Ajout d'un timbre : 3,50F Lambermont annulé au bureau de
départ de Jadotville le lendemain.

Mention biffée + « régularisée »

(l'expéditeur a été prévenu et la lettre a attendu le complément
d'affranchissement pour éviter la taxation)

Pli insuffisamment affranchi par avion

RETOUR
À L'ENVOYEUR

Prière de compléter.

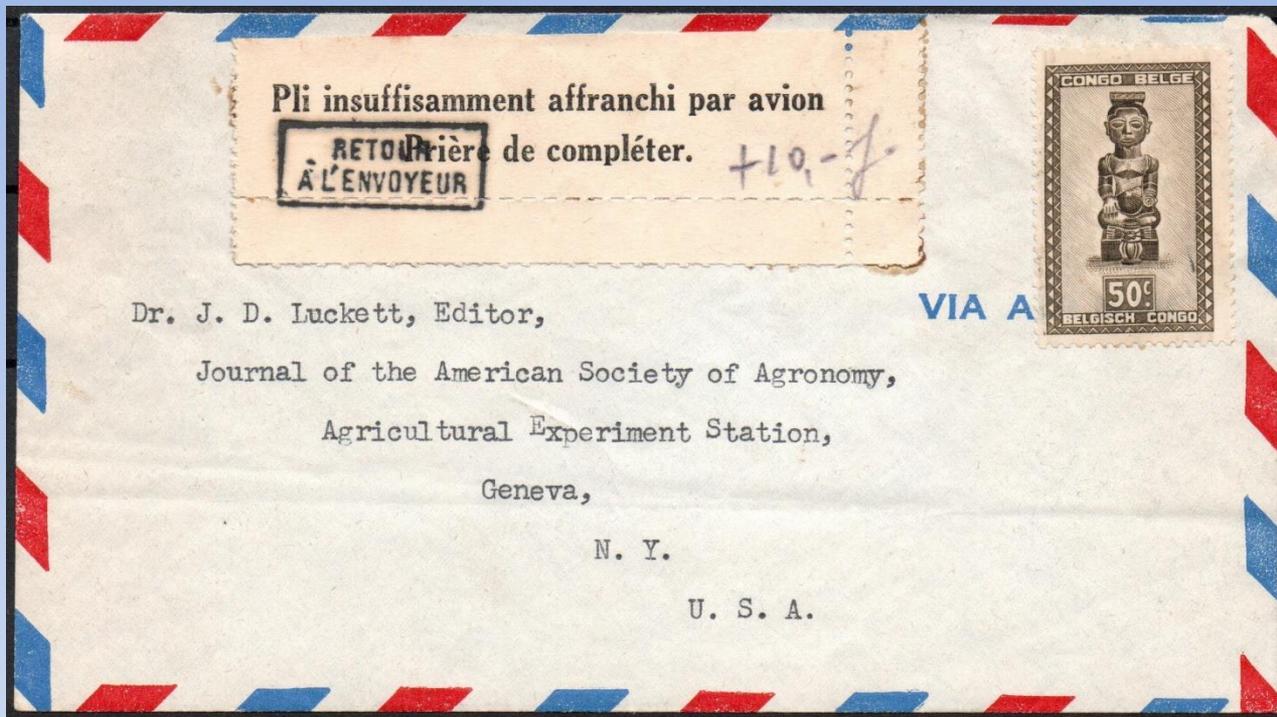
+10,-

Étiquette (la seule du Congo Belge – uniquement des griffes)

Dentelée verticalement / percée en ligne horizontalement

Griffe encadrée RETOUR A L'ENVOYEUR (pré-apposée)

Mention de ce qui manque au crayon



L'affranchissement aurait du être $50c + 10f = 10,50$ Fr

Soit Tarif (01.01.42 au 30.06.49) des lettres internationales à 3,50 Fr + surtaxe aérienne vers USA (15.09.47 au 01.09.49) de 7 Fr /5gr

Soit émission du 50c Masques = 8 décembre 1947.

La lettre qui ne porte aucune oblitération et qui n'a pas été complétée (pas voyagé donc) a été présentée à la poste entre le 08/12/47 et le 30/06/49

1947

Lettre expédiée par avion de Léopoldville le 1^{er} septembre 1947 vers Bruxelles.

Affranchie le 1^{er} sept. par le 6F bleu et au verso 20c(2c)+30c(2c) = 7 Fr

Tarif : lettre vers Belgique (2,50F/20gr) + surtaxe aérienne (3,50F/5gr)

Pesant entre 5-10gr, tarif total = 2,50 + 2x 3,50 = 9,50 Fr – manque 2,50 Fr

Apposition de l'étiquette avec la griffe de retour et le manque.

Ajout du timbre rouge à 2,50F, annulation le lendemain 2 sept. + étiquette partiellement arrachée



1948

Lettre expédiée par avion de Léopoldville le 16 août 1948 vers Khartoum (dateur sous les timbres)

NON affranchie avec mention « S.P. » (Service Public) – essai d’envoi en franchise postale.

Apposition de l’étiquette avec la griffe de retour et le manque.

Ajout des timbres et annulation le 19 sept. + étiquette partiellement arrachée.



1954

Lettre expédiée par avion de
Butembo-A le 17 décembre 1954
vers Village Vrissa / Ile Lesbos
Mytilène / Grèce où elle parvint
le 26 décembre
via Bukavu le 20 décembre et
Athènes le 23 décembre.

Tarif (01.07.53) : Lettre
internationale = 4.50 Fr / 20 gr +
Surtaxe aérienne vers l'Europe =
3 Fr / 5gr

Lettre affranchie initialement à
8.20 Fr par 60c (2x), 1F & 3F (2x)
Fleurs - affranchissement pour 1
port « avion » – il manquait 2
port soit 5.3 F pour une lettre de
11-15gr.



Ajout au verso de timbres : 60c Fleurs & 2.50 F (2x) – Masques
annulés au bureau de départ de Butembo-A le 18 décembre

(l'expéditeur a été prévenu et la lettre a attendu le complément
d'affranchissement pour éviter la taxation)

1965

Lettre expédiée par avion de Bukavu le 14 janvier 1965 vers Gallarate / Italie.

Affranchie à 24F par 20F Masques du Congo Belge et 4F oiseaux de RDC. (tarif d'une lettre de 5gr à partir du 1^{er} mai 1964)

Manque 9F pour le second port avion

Apposition d'une étiquette dactylographie « Pli insuffisamment aff..... »

Ajout du timbre à 9F et annulation le 21 janvier + étiquette partiellement arrachée.



Questions ?

Merci pour votre attention.